

La filière biodiesel état des lieux et perspectives

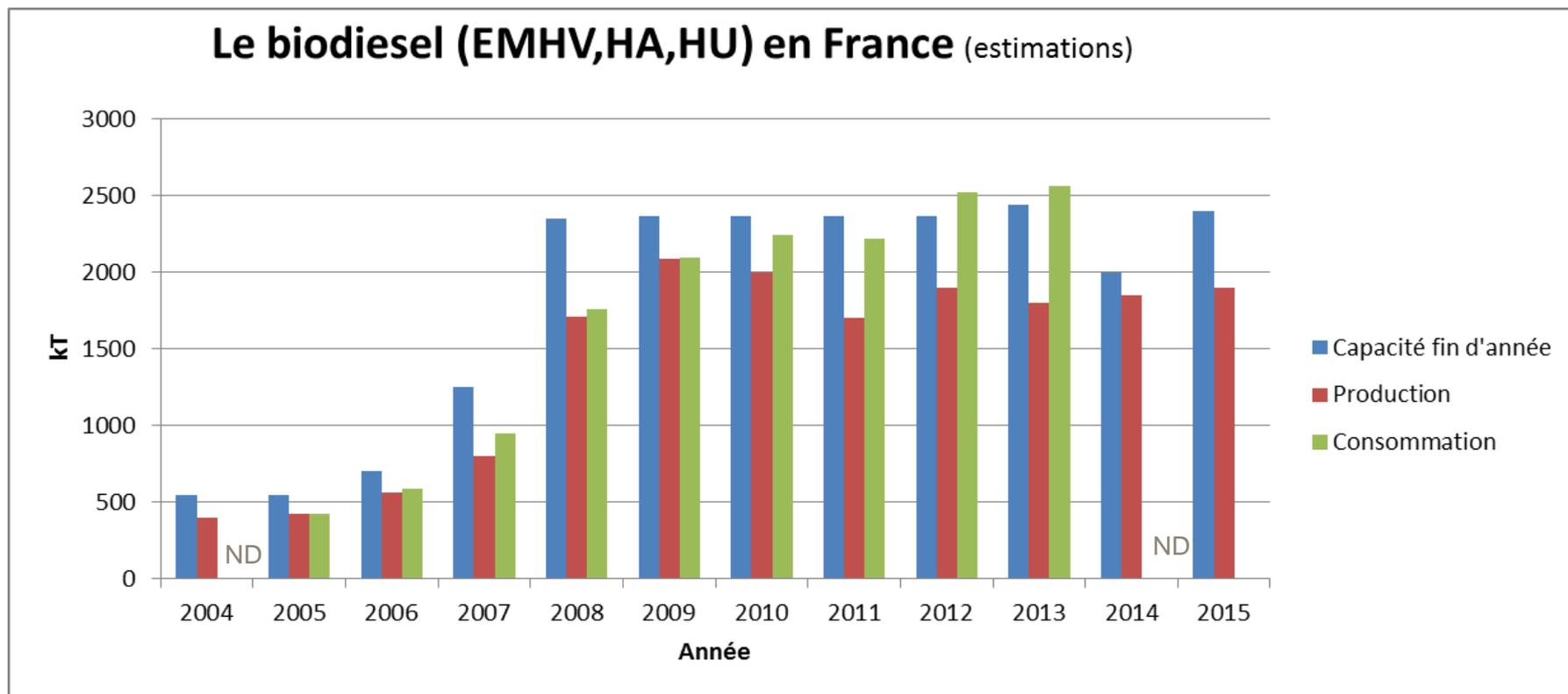
Atelier Biocarburants : Programmation Pluriannuelle de l'Energie

13 mai 2015



- Le développement du biodiesel en France
- Enjeux
- Perspectives et trajectoire
- Conditions de réussite

Le développement du biodiesel en France

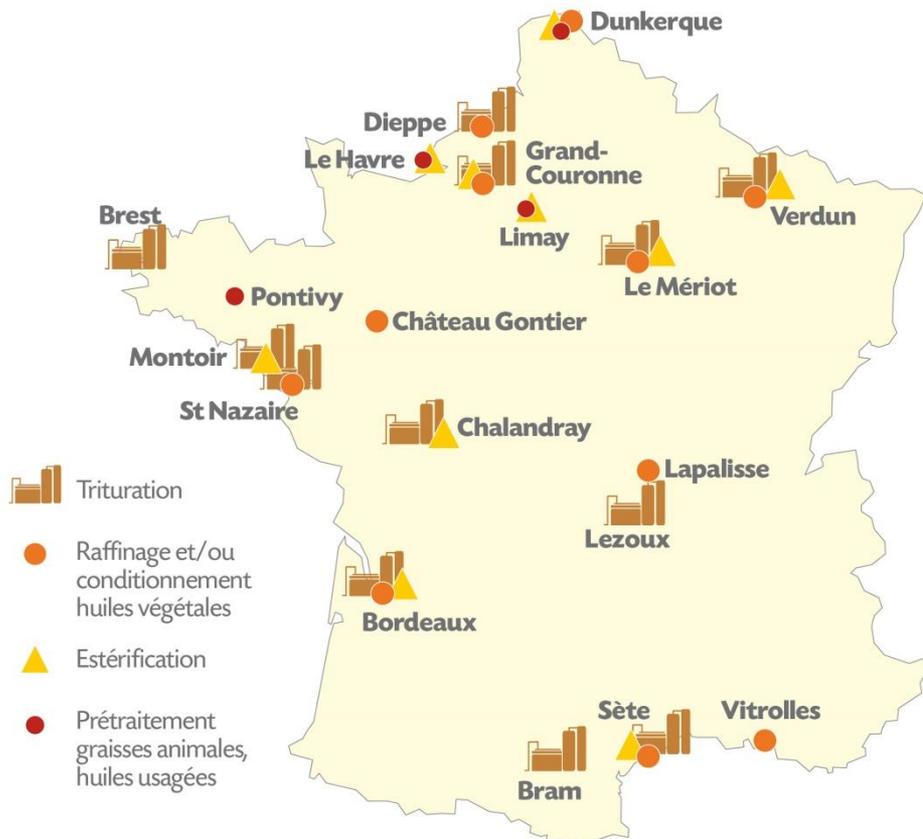


ND : Données non disponibles

ND

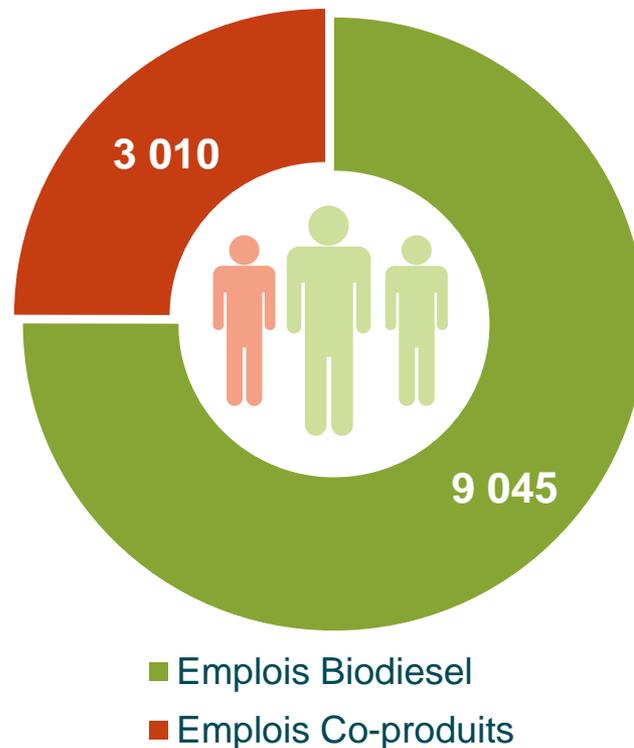
Biodiesel : une réalité industrielle en France

10 sites industriels d'estérification Intégrés avec l'amont



Source ONIDOL, 2015

12 055 emplois directs
ancrés dans les territoires,
non-délocalisables



Source : PWHC, février 2013

Poids économique et social de la filière française du biodiesel

La filière du biodiesel est à la croisée des mondes de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie et de la recherche.

- ❑ **Un impact positif sur l'emploi dans les territoires, évalué à 20 000 emplois directs, indirects et induits**
- ❑ **Un impact positif sur le commerce extérieur, en permettant des économies d'importation de gazole (indépendance énergétique) et de protéines animales (tourteaux)**
 - ❖ 1 milliard pour l'importation de gazole évitée grâce à l'utilisation de biodiesel français
 - ❖ 0.5 milliard pour l'importation de tourteaux de soja OGM évitée grâce à l'utilisation de tourteaux de colza français
- ❑ **Un impact positif sur la couverture en besoins de protéines pour l'alimentation animale**
 - ❖ quand on produit 1 litre d'EMHV, on produit 1,5 kg de protéines végétales
- ❑ **Un impact positif sur le développement d'un secteur d'avenir en France, la chimie du végétal**
 - ❖ Production de glycérine
 - ❖ Développements dans l'oléochimie
- ❑ **Un impact positif sur la valorisation locale des déchets nationaux**

Utilisation du biodiesel en France

- Evolution historique de l'objectif d'incorporation

Année	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Taux de TGAP global % pci	1,20%	1,75%	3,50%	5,75%	6,25%	7,00%	7,00%	7,00%	7,00%	7,70%	7,7% mais "10% dans la Loi de 2006"
Plafond biodiesel (EMHA / HU) « compte double » (% PCI)	Pas de double comptage	Mise en place du double comptage en fin d'année	(pas de limitation du double comptage) 7%	0,35%	0,35%	0,35%	0,35%				
Biodiesel (EMHV, HVO...) (% PCI)	1,20%	1,75%	3,50%	5,75%	6,25%	7,00%		6,30%	6,30%	7,00%	7,00%

- Norme

- B7 depuis 2008 en France :
 - Renforcement de la qualité et sévèrisation de la résistance à l'oxydation de l'ester (additivation en BHT)
- B7 depuis 2009 en Europe avec sévèrisation continue de la qualité de l'ester
- B8 depuis le 1^{er} janvier 2015 en France
 - Renforcement de la tenue à froid de l'ester

Enjeux

- Préservation des productions (des matières premières et des produits finis) et développement des débouchés nationaux
- Evolution de la trajectoire pour que l'arrivée de nouveaux entrants ne se fasse pas au détriments des filières nationales existantes
- Poursuivre le développement harmonieux des filières (EMHV,EMHA,EMHU) déjà entrepris

Perspectives et trajectoire

- Extension de l'obligation d'incorporation au GNR (Gazole Non Routier)
- Augmentation de l'objectif à 10% PCI
 - 7% EMHV
 - Trajectoire progressive du biodiesel issus de résidus et déchets en cohérence avec les gisements nationaux
 - Nouvelles générations de biodiesel
- Evolution du double comptage à mesure du développement des gisements nationaux
- Maintien des objectifs d'incorporation en % volume PCI préféré à un système en % de réduction de CO₂ (Allemagne)

Conditions de réussite

- Gazole B10 banalisé (un seul grade) au plus tard en 2020, création d'un groupe de travail sur le sujet dès 2015
- Mise en œuvre d'une préférence communautaire (matière première et produit fini) au titre de la sécurité d'approvisionnement énergétique
- Préservation du débouché agricole français
- Valorisation de l'économie circulaire (EMHA et EMHU issus de ressources locales) fondée sur un renforcement du système de traçabilité